



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Unité Départementale des Hauts-de-Seine,
Inspection du travail
6ème Unité de Contrôle des Hauts-de-Seine,
Section 2
40 rue Gabriel Crie - Immeuble Point Sud
CS 50026/ 92247 MALAKOFF CEDEX**

Affaire suivie par : Océane DELATTRE
Courriel : idf-ut92.uc6@driets.gouv.fr
Téléphone : 01.46.64.27.28

Objet : Permis de construire n° PC 092 048 22 0038

Madame

Veillez trouver ci-joint en retour le permis de construire cité en objet en deux envois.

Un mail vous a déjà été adressé le 17/10/22 par Mme Océane DELATTRE, l'Inspectrice du travail qui assurait l'intérim sur le secteur de Meudon.

Veillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétariat de l'UC6

**Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités d'Île-de-France**

Malakoff, le 27 octobre 2022.

L'inspectrice du travail
à

HOTEL DE VILLE
6, avenue Louis Le Corbeiller
92190 MEUDON

A l'attention de Mme DUMAS-DELAGÉ
Responsable du Service Urbanisme

MAIRIE DE MEUDON
45 URBANISME
Arrivé le 31/10/2022
N° C2203444

Des données personnelles, utiles à l'accomplissement des missions de l'inspection du travail, sont enregistrées dans le traitement WIKI'T. Ce traitement est nécessaire à l'exécution des missions d'intérêt public qui nous sont confiées. Les agents du système de l'inspection du travail, les inspecteurs du travail de l'agence de sûreté nucléaire et les agents habilités de la direction générale du travail ou du ministère de l'agriculture peuvent y avoir accès. Les données pourront être transmises à des tiers lorsque l'exercice des missions ou des obligations légales le prévoient.

Dès lors que les données personnelles citées dans ce courrier vous concernent directement, conformément aux dispositions relatives au règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition. Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant au responsable de traitement à l'adresse suivante : dgt.dasc1@travail.gouv.fr. Pour en savoir plus : <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>

DUMAS-DELAGE Irma

De: DRIETS-IDF-UD92, UC6 <drieets-idf-ud92.uc6@drieets.gouv.fr>
Envoyé: lundi 17 octobre 2022 09:53
À: DUMAS-DELAGE Irma
Objet: TR: RE : PERMIS DE CONSTRUIRE N°092048220038

Madame DUMAS-DELAGE,

Je fais suite à votre mail du 11 octobre 2022 relatif au permis de construire PC 092 048 22 0038.

Conformément aux dispositions de l'article R. 423-59 du Code de l'urbanisme : « les collectivités territoriales, services, autorités ou commissions qui n'ont pas fait parvenir à l'autorité compétente leur réponse motivée dans le délai d'un mois à compter de la réception de la demande d'avis sont réputés avoir émis un avis favorable. »

La demande d'avis a été reçue par nos services le 23 septembre 2022. Ainsi, à compter du 23 octobre 2022, et à défaut de réponse écrite, nos services seront réputés avoir émis un avis favorable.

Cordialement,

P/ Mme FRIQUET, Inspectrice du travail

Océane DELATTRE

Inspectrice du Travail UC7 / Sections 4 + Transports + uc5 (Transports)

idf-ut92.uc7@drieets.gouv.fr

Immeuble « Point Sud » - 40 rue Gabriel Crié / CS 50026

2è étage / Bureau 10 - 92247 Malakoff cedex

Tél : 01 46 64 06 20



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Nos ministères agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !